

Image not found or type unknown



# Augmentation loyer bail commercial

Par **Autenzio Maxime**, le **24/01/2017** à **19:39**

Bonjour à tous,

J'aurais besoin d'être éclairé sur un point précis du contrat de bail commercial.

Lors du contrat est-il possible pour le bailleur de prévoir une clause stipulant que le loyer sera augmenté annuellement de 100€ ? Attention, il s'agit bien d'une augmentation fixe sans aucune indexation ou rapport avec un quelconque indice.

Je vous remercie par avance,

Maxime